



AVIS PUBLIC

Modification du calendrier des séances du conseil

Aux contribuables de la susdite municipalité

Avis public est par les présentes donné par la soussignée, Nicole Richard, greffière adjointe de la Ville de Pont-Rouge, QUE :

Le conseil municipal de la Ville de Pont-Rouge, au cours de sa séance ordinaire tenue le 2 juin 2025, a adopté la résolution 139-06-2025 modifiant le calendrier des séances du conseil, et ce, en conformité avec l'article 320 de la *Loi sur les cités et villes*.

Le conseil municipal de la Ville de Pont-Rouge a autorisé la modification du calendrier des séances du conseil afin de déplacer la séance ordinaire prévue le lundi 6 octobre 2025 à 19 h 00 au lundi 29 septembre 2025, à 19 h 00.

DONNÉ À PONT-ROUGE CE 10^E JOUR DU MOIS DE JUIN DE L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ.

La greffière adjointe,



Nicole Richard